



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

11 Février 2022

Maison régional des Sports à TALENCE (33)

Ordre du jour :

- 1) Lecture du communiqué d'éthique et de déontologie de la FFKDA
- 2) Approbation PV assemblée générale élective du 29/05/2021
- 3) Approbation PV assemblée générale ordinaire du 29/05/2021
- 4) Rapport moral du président
- 5) Rapport d'activités du secrétaire général
- 6) Rapport financier du trésorier
- 7) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 8) Affectation du résultat et des réserves
- 9) Budget prévisionnel
- 10) Questions diverses

29 représentants des clubs présents sur 42 élus, se répartissant comme suit :

ZID Aquitaine : 17 représentants présents / 23 élus

ZID Poitou Charente : 9 représentants présents / 13 élus

ZID Limousin : 3 représentants présents / 6 élus

L'Assemblée débute à 18h15 sous la présidence de Frédéric CESARO.

Le rapport annuel et les documents présentés à l'assemblée générale ont été envoyés par mail à tous les représentants des clubs et leur ont été remis en main propre au moment de l'émargement.

1) Lecture du communiqué d'éthique et de déontologie de la FFKDA

Le président Frédéric CESARO donne lecture à l'assemblée du communiqué du comité d'éthique et de déontologie de la FFKDA concernant le dossier BEZOT/COUTURIER suite aux événements survenus lors de l'assemblée générale du 29/05/2021 à ARTIGUES PRES BORDEAUX.

Ce communiqué rappelle aux personnes concernées et à tout acteur de la ligue leurs devoirs de comportement qui doit être en conformité avec la Charte d'éthique et de déontologie de la Fédération.

2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale Elective du 29/05/2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale élective du 29/05/2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

3) Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/05/2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/05/2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

4) Rapport moral

Frédéric CESARO, président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente à l'assemblée le rapport moral figurant dans le rapport annuel et abordant les points suivants :

- La ligue, sa composition et la nouvelle présidence
- L'état des licences
- Les activités et missions de la Ligue
- L'application mobile e-licence, le site internet et le logiciel de gestion aux compétitions
- Le contrôle d'honorabilité
- La situation financière et immobilière

Question de Georges MECHAIN : Pouvez-vous nous apporter des précisions quant à la cotisation fédérale pour la saison 2022/2023 ?

Réponse du Président : Comme annoncé lors de l'AG de la FFK du 29 janvier 2022, les cotisations fédérales seront appelées et à payer directement sur le site fédéral lors de la prise de la première licence de la saison et la répartition sera 50/50 entre la ZID et le département.

Question de Nicolas SUC : Est-ce que la fédération versera les subventions provenant de la part des licences pour la saison en cours ?

Réponse du Président : Ce n'est pas prévu pour l'instant concernant la saison 2021/2022. Les discussions sont en cours avec la Fédération pour la suite.

Après délibération l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral du président

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

5) Rapport d'activité

Stéphane GUILLAUD présente le rapport d'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine figurant dans le rapport annuel.

Après un bref état des lieux de la ligue sur le plan des effectifs, il fait un rappel des actions menées au cours de la saison 2020/2021 et de celles qui ont dû être annulées à cause de la pandémie.

Après délibération l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport d'activité du secrétaire général

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

6) Rapport financier

Ivan COMET, trésorier, présente le rapport financier tel qu'il figure dans le rapport annuel.

Les comptes sont établis par un cabinet d'expert-comptable et soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

La saison 2020/2021 s'est achevée avec un déficit de 42 927€, s'expliquant principalement par la perte des subventions fédérales relatives à la part des licences, par la subvention ANS qui n'a pas été accordée et par la subvention du Conseil Régional qui a diminué.

7) Rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport présenté par Alain VASSAL et réalisé conjointement par Mrs Alain VASSAL et Jean-Michel COUTURIER, qui donnent quitus de la comptabilité et invitent les membres de l'assemblée à l'approbation des comptes.

Approbation des comptes de l'exercice clos 2020/2021

Après lecture du rapport financier et du rapport des vérificateurs aux comptes, les comptes de l'exercice clos sont soumis au vote de l'assemblée générale qui après délibération valide à l'unanimité les comptes annuels arrêtés au 31/08/2021.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

A l'issue de l'approbation des comptes, il est procédé au vote concernant la nomination des vérificateurs aux comptes. Seuls Mrs VASSAL et COUTURIER sont volontaires et sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité des votants.

8) Affectation du résultat et des réserves

Ivan COMET indique qu'il est proposé d'affecter les réserves de la façon suivante :

- Réserve de fonctionnement 220 000€
- Réserves actions-développement 120 000€
- Report à nouveau 99 066 €

L'assemblée générale après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation des réserves.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

9) Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par le président Frédéric CESARO

Ce budget tient compte du non versement des subventions et cotisations fédérales ainsi que de la part réduite des subvention ANS et Conseil Régional. L'essentiel des produits repose sur la reprise des réserves pour 118 600€ sur un budget total de 156 350€.

Après en avoir délibéré l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 29

10) Questions diverses

Pas de question diverses.

Le DTR Loïc MARTY fait une présentation de son parcours et de sa politique technique au sein de la Ligue.

Le secrétaire général clôt l'assemblée générale à 20h20

Le président
Frédéric CESARO



Le Secrétaire Général
Stéphane GUILLAUD

